

Dossier suivi par :

Amiens, le 7 septembre 2020,

Philippe CAROSONE  
Manuella VAN PRAËT

Inspecteurs d'Académie-  
Inspecteurs Pédagogiques Régionaux  
de sciences de la vie et de la Terre

[philippe.carosone@ac-amiens.fr](mailto:philippe.carosone@ac-amiens.fr)  
[manuella.van-praet@ac-amiens.fr](mailto:manuella.van-praet@ac-amiens.fr)

Secrétariat des IA-IPR  
Tél. 03 22 82 39 70  
Mél. [ce.ipr@ac-amiens.fr](mailto:ce.ipr@ac-amiens.fr)

20, boulevard d'Alsace-Lorraine

Rectorat de l'académie d'Amiens  
20, boulevard d'Alsace-Lorraine  
80063 Amiens cedex 9

Monsieur Philippe CAROSONE  
Madame Manuella VAN PRAËT

Inspecteurs d'Académie-Inspecteurs  
Pédagogiques Régionaux de sciences de la vie et  
de la Terre

à

Mesdames, Messieurs les Professeurs de sciences  
de la vie et de la Terre

S/C de Madame, Monsieur le Chef d'établissement

## **Objet : Lettre de rentrée**

### **Préambule commun à toutes les disciplines**

L'année scolaire écoulée a rappelé l'évidence du rôle fondamental des enseignants pour la formation et l'accompagnement des élèves. À cet égard, nous tenons à vous remercier sincèrement pour votre investissement sans faille lors de la crise sanitaire. Nous espérons que les congés d'été ont été l'occasion de vous reposer et de vous ressourcer.

Cette rentrée scolaire fait donc suite à une longue période singulière, marquée par la généralisation de l'enseignement à distance.

En dépit de sa complexité et des risques de fragilisation des élèves, cette situation inédite a révélé la capacité des personnels à s'adapter pour assurer la continuité du service public d'éducation. De fait, les apprentissages et les expérimentations que vous avez engagés sont autant de points d'appui précieux qui vous aideront à bâtir les progressions à venir, en articulation avec les programmes. Nous savons pouvoir compter sur vous pour mettre en œuvre les démarches pédagogiques susceptibles de consolider et d'enrichir les apprentissages tout en prenant en compte la diversité des publics. Votre rôle est primordial dans la prévention du décrochage et de l'inclusion de tous les élèves.

Cette année correspond à la poursuite de la réforme des lycées en classe de terminale. Le BO du 31 juillet 2020 précise ainsi les nouvelles modalités des épreuves communes et des épreuves de spécialité : [https://www.education.gouv.fr/pid285/bulletin\\_officiel.html?pid\\_bo=39770](https://www.education.gouv.fr/pid285/bulletin_officiel.html?pid_bo=39770)

La préparation des élèves au Grand oral et, d'une manière générale, l'intégration de la maîtrise de la langue écrite dans les pratiques deviennent un enjeu fondamental pour préparer les élèves aux exigences des épreuves de Baccalauréat, de l'enseignement supérieur autant que de la vie professionnelle.

En ce qui concerne le collège une attention toute particulière sera donnée à l'accompagnement personnalisé des élèves : ainsi tous les dispositifs d'accompagnement personnalisé et d'aide aux devoirs seront au service de la consolidation des acquis des élèves afin de résorber les écarts concernant la maîtrise des savoirs fondamentaux qui ont pu naître de la crise sanitaire et le dispositif *Devoirs faits*, essentiel pour assurer cet accompagnement, est renforcé.

Les inspecteurs vous assurent de leur présence et de leur disponibilité pour vous accompagner de façon individuelle ou collégiale, dans tous ces défis éducatifs communs et ceux spécifiques à chaque territoire. Nous vous souhaitons une très belle année scolaire, qu'elle soit la plus sereine possible, propice à votre épanouissement et à la réussite des élèves qui nous sont confiés.

Chères et chers collègues,

Nous vous souhaitons, ainsi qu'au personnel technique de laboratoire, une excellente rentrée et adressons nos vœux de bienvenue aux collègues qui rejoignent notre académie.

Les Sciences de la Vie et de la Terre peuvent contribuer pleinement à l'ensemble des axes de cette rentrée. Nous attirons votre attention dans la suite de ce courrier sur certains points particuliers :

## 1. L'organisation de l'inspection pédagogique régionale en SVT

Nous assurerons conjointement le traitement de l'ensemble des dossiers de la discipline. Cependant, vous voudrez bien vous adresser préférentiellement en fonction de la répartition des dossiers et la répartition des secteurs d'accompagnement que vous trouverez ci-dessous :

Répartition des **dossiers** au sein de notre équipe :

|               |                                                                                                                                                                             |
|---------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| M. CAROSONE   | ECE, scolarisation des élèves à besoin pédagogique particulier, éducation prioritaire, éducation au développement durable                                                   |
| Mme VAN PRAËT | Numérique en SVT, Olympiades académiques (de géosciences et de biologie), éducation à la santé et à la citoyenneté, évaluation académique de sciences en collège, DNL, EIST |

Répartition des **secteurs d'accompagnement** :

|               |                                                                                        |
|---------------|----------------------------------------------------------------------------------------|
| M. CAROSONE   | Laon-Hirson, Saint-Quentin-Chauny, Picardie Maritime, Santerre-Somme, Oise occidentale |
| Mme VAN PRAËT | Amiens, Sud-Aisne, Oise centrale et orientale                                          |

Nous recevons cette année l'appui de deux collègues chargées de mission d'inspection : Mme Magali LANAUD (du collège Marcel Pagnol à Betz) et Mme Hélène RABOUT (du collège Louise Michel à Villeneuve-Saint-Germain) qui nous seconderont dans nos missions.

Nous ne communiquons électroniquement que sur vos adresses académiques qui sont sécurisées et via la liste de diffusion SVT de l'académie d'Amiens. Nous vous invitons si besoin à suivre le didacticiel de rapatriement des mails proposé sur le site académique<sup>1</sup> afin de recevoir ces informations professionnelles.

## 2. L'enseignement des Sciences de la Vie et de la Terre lors de cette rentrée particulière

Au collège comme au lycée, l'objectif de notre enseignement est double : construire des connaissances et développer les compétences des élèves en leur permettant de se construire en tant que futurs citoyens (certaines compétences étant spécifiques à la discipline, d'autres transversales et interdisciplinaires contribuant entre autres à la maîtrise des langages).

Les conditions sanitaires impactent les organisations des établissements et nos pratiques pédagogiques. Cependant, comme nous l'avons à plusieurs reprises rappelés dans nos courriers de fin d'année, nous gardons toutes nos exigences et toute notre ambition en terme d'objectifs d'apprentissages, notamment dans la formation des sciences expérimentales.

- Quelques préconisations concernant les modalités de prévention du risque sanitaire notamment lors des activités en TP ou en groupe classe

Afin d'avoir des pratiques pédagogiques et de prévention du risque sanitaire efficaces mais aussi afin de sécuriser les élèves, les parents et tous les personnels de l'établissement :

- Les gestes barrières doivent être scrupuleusement respectés en laboratoire ou en salle de « TP » comme dans les autres salles de cours ;
- Les salles de TP spécifiques doivent être ventilées naturellement ;
- Les laboratoires et salles de TP doivent être équipées de savon, de gel hydroalcoolique et de lingettes désinfectantes en quantité suffisante : Pendant les activités, ces équipements de base pour la sécurité sanitaire seront souvent employés chaque fois que cela est nécessaire (clavier d'ordinateur, instruments et autres matériels de TP...). Les élèves se lavent les mains à chaque fois qu'ils utilisent un nouveau

<sup>1</sup> <http://svt.ac-amiens.fr/279-transfert-des-mails-academiques-sur-une-boite-personnelle.html>

matériel. L'eau et le savon seront privilégiés dès que possible sauf à proximité d'appareils électriques. Le gel hydroalcoolique, étant inflammable, ne sera pas utilisé près d'une source de chaleur.

- Les élèves porteront les masques non seulement lorsque les distances de sécurité ne pourront être respectées comme pour les travaux en groupes, mais aussi pour éviter de contaminer les matériels et les paillasses par leurs micro-gouttelettes ;
- En cas de port de blouse, les élèves ne doivent pas se prêter les blouses. La blouse est individuelle, définition d'un « EPI » (équipement de protection individuelle) ;
- Pour l'utilisation de matériels communs, tels les microscopes, les loupes binoculaires et autres matériels à oculaire, le port des lunettes de sécurité peut constituer un geste barrière qui peut être renforcé par la désinfection de l'oculaire avec une lingette ;
- Le prêt d'objet personnel doit être proscrit (crayons, règles, calculatrice), sinon il est important de veiller là aussi à la désinfection de ce matériel avant et après utilisation ;
- Un temps de la séance pourrait être réservé à une ritualisation consistant à la désinfection des matériels avant et après utilisation par les élèves, si leur autonomie le permet.

Afin de concourir au mieux aux objectifs de notre enseignement, d'autres aspects sont également à envisager.

- L'élaboration d'un projet en sciences

Le travail en équipe reste essentiel pour permettre la réussite des enseignements lors des moments où nous devons faire preuve d'une grande adaptabilité. Ainsi, l'élaboration d'un projet d'équipe, disciplinaire ou pluridisciplinaire selon le contexte, permet d'assurer de la cohérence dans les enseignements, les actions menées tout en prenant en compte les spécificités propres à votre établissement, et d'anticiper. Vous trouverez sur notre site académique<sup>2</sup> des indications pour élaborer ce projet.

Il est également intéressant de réfléchir et d'identifier les notions des programmes pouvant être faites plus facilement en distanciel si les conditions sanitaires le nécessitaient : les notions qui présentent le moins de difficultés aux élèves sur le plan conceptuel ; les notions pour lesquelles des ressources d'accompagnement existent pour faciliter l'accompagnement (les émissions Lumni de France 4<sup>3</sup>, les émissions diffusées sur France info<sup>4</sup>, des productions académiques ou nationales, des productions individuelles ou collectives à l'initiative d'enseignants, etc.).

- La prise en compte de l'hétérogénéité des élèves

Dans ce contexte si particulier de rentrée où l'hétérogénéité des élèves risque d'être davantage marquée après une période de confinement, il est indispensable de s'assurer que chacun ait bien intégré les concepts clés et est en capacité de les réinvestir. Le diagnostic ciblé et utile aux apprentissages permettant de prendre en compte les besoins des élèves peut ainsi être mené de multiples façons sans pour autant qu'il soit associé à une notation.

Dans ce contexte, le dispositif « Devoirs faits » constitue une nouvelle fois cette année une priorité. Nous vous invitons à continuer de vous saisir de ce dispositif, en équipe, sur le sens pédagogique donné au travail personnel des élèves dans et hors la classe, et de vous questionner sur comment ce dispositif peut répondre le plus efficacement possible à la prise en compte de l'hétérogénéité des élèves.

- L'enseignement par compétences et l'évaluation

L'acquisition des compétences spécifiques à notre discipline et transversales prend toute sa mesure lors d'activités en tâches, sinon complexes, très ouvertes. Ces modalités de travail permettent aux élèves, seuls ou en groupes, de développer une véritable autonomie tant dans la construction de démarches scientifiques que dans l'organisation du travail personnel.

Il est important de veiller à ce que les élèves vivent de vrais moments de sciences. Cela passe, notamment, par la construction d'un scénario pédagogique aux objectifs d'apprentissage explicites, une contextualisation des situations d'enseignement qui fasse sens aux élèves, de réels moments de mutualisation et d'échanges qui aboutissent à la construction de compétences.

Que l'évaluation ait pour objectif de faire un état des acquis ou un diagnostic, qu'elle soit mise en œuvre pour aider les élèves à se positionner au cours d'un apprentissage ou qu'elle permette d'identifier un niveau d'acquisition d'une compétence en fin d'apprentissage, elle s'inscrit dans l'accompagnement des élèves. En identifiant les points de réussite et ceux qui demeurent moins bien maîtrisés, l'évaluation contribue à la motivation des élèves et permet au professeur de différencier ses actions. Le positionnement dans une compétence peut

---

<sup>2</sup> <http://svt.ac-amiens.fr/338-construire-un-projet-disciplinaire.html>

Les émissions sont disponibles en podcast sur le site de France info.

<sup>3</sup> Les émissions sont disponibles en « replay » sur le site de Lumni France 4, tous les diaporamas sont téléchargeables que le site SVT national hébergé par la DGESCO, des documents présentant le chapitrage des émissions sont téléchargeables sur le même site. <https://eduscol.education.fr/svt/> <https://www.france.tv/france-4/la-maison-lumni/>

<sup>4</sup> Les émissions sont disponibles en podcast sur le site de France info.

s'affranchir de la notation. L'évaluation doit donc faire partie intégrante de l'enseignement au service des apprentissages des élèves.

- Le travail des élèves dans et hors la classe

Les conditions particulières de la crise sanitaire ont eu pour conséquence le décrochage de certains élèves, mais également la montée en compétences de beaucoup d'entre eux. Vous avez réfléchi et expérimenté de nouvelles modalités d'enseignement et acquis de nouveaux savoir-faire, notamment liés à l'utilisation des outils numériques. Si cette période nous a montré la possibilité d'un enseignement à distance, elle nous a aussi conforté dans l'idée que cet enseignement ne peut être que complémentaire d'une situation en présentiel. Le tout maintenant est de travailler à la complémentarité de temps synchrones et asynchrones en investissant et en explorant le champ des possibles qu'offrent des pratiques telles que la classe inversée, la mise en place de visio-conférences (avec des scientifiques par exemples), des parties de cours enregistrées par les professeurs et suivies de façon synchrone ou asynchrone par les élèves, des pratiques d'auto-évaluation avec des feed-back immédiats, des dispositifs tels que Devoirs faits, etc.

- Garder trace de la démarche

Cette période nous a permis d'interroger la place de la trace écrite.

Les traces écrites doivent permettre aux élèves de retrouver la démarche suivie et les notions à retenir. La diversification des supports (ressources numériques, écrits collaboratifs numériques, documents papier, etc.) enrichit la trace écrite et ouvre des perspectives très intéressantes mais peut disperser les élèves et leur faire perdre le sens des apprentissages. Il est essentiel pour l'apprentissage que les élèves retrouvent ces différents éléments dans leur cahier / classeur pour leur permettre de garder trace du cheminement effectué tout au long de la construction des savoirs. Un équilibre est donc à trouver entre les supports traditionnels et les nouveaux outils.

- L'inscription dans les parcours éducatifs

Notre enseignement s'inscrit dans une démarche d'éducation plus large, au travers notamment des parcours éducatifs des élèves : parcours avenir –parcours santé – parcours citoyen – parcours d'éducation artistique et culturelle <sup>5</sup>.

En effet, notre discipline a ici un rôle essentiel à jouer dans la formation des élèves, par l'apport de connaissances fiables, la compréhension des démarches scientifiques mises en œuvre et leur mise en perspective dans un objectif éducatif (santé, environnement, citoyenneté...). Nous vous rappelons que la circulaire nationale EDD 2030 d'Août 2019 fixe un plan d'actions à court et long terme, auquel notre discipline peut largement contribuer, par exemple pour la mise en place d'un projet pédagogique en faveur de la biodiversité, appuyé sur les programmes. C'est dans ce sens que les programmes de cycles 3 et 4 ont subi « un verdissement »<sup>6</sup> : les éléments ayant trait au changement climatique, au développement durable et à la biodiversité y ont été renforcés dans ces programmes d'enseignement.

Nous vous invitons à contribuer à ces parcours éducatifs à travers vos activités de cours et vos projets pour lesquels différents services du rectorat peuvent vous accompagner<sup>7</sup>.

### 3. Les textes récents et les ressources pour les nouveaux programmes SVT et Enseignement Scientifique au lycée :

Concernant la réforme du lycée, nous profitons de ce courrier pour faire le point sur les **textes institutionnels et les ressources nationales** (qui s'enrichissent) mises à votre disposition :

-les programmes et ressources publiés sur Eduscol en Seconde, 1<sup>ère</sup> et terminale spécialité ainsi qu'en Enseignement scientifique<sup>8</sup> ;

-le bulletin officiel du 30 juillet dernier portant sur **l'organisation des évaluations communes** (appelées anciennement E3C) de fin de Première et Terminale, ainsi que sur **la modification du programme de Première d'Enseignement Scientifique** : « Les professeurs décident comment satisfaire aux objectifs de formation générale en traitant les contenus d'au moins trois thèmes »<sup>9</sup>.

### 4. Les épreuves communes académiques et les Olympiades :

Les épreuves académiques communes de sciences de cycle 4 seront organisées de nouveau cette année.

Nous vous informons que les Olympiades de géosciences -pour lesquelles notre académie est bien mobilisée-

<sup>5</sup> Les parcours éducatifs : <http://eduscol.education.fr/pid33046/parcours-educatifs.html>

<sup>6</sup> <https://www.education.gouv.fr/renforcement-des-enseignements-relatifs-au-changement-climatique-la-biodiversite-et-au-developpement-5489>

<sup>7</sup> Par exemple la Délégation Académique à l'Action Culturelle (DAAC) en lien avec la culture scientifique, la Cellule Académique Recherche-Développement, Innovation et Expérimentation (CARDIE) ou encore la Division Académique aux Relations Européennes, Internationales et de Coopération (DAREIC) ...

<sup>8</sup> <https://eduscol.education.fr/cid143525/svt-bac-2021.html>

<sup>9</sup> [https://www.education.gouv.fr/pid285/bulletin\\_officiel.html?pid\\_bo=39770](https://www.education.gouv.fr/pid285/bulletin_officiel.html?pid_bo=39770)

ainsi que des Olympiades de biologie, seront organisées.

Notez que les modalités des Olympiades de biologie ont été modifiées : elles se dérouleront sur une année scolaire<sup>10</sup>.

Nous vous informerons des dates d'inscription dès que possible.

## **5. Formation**

Le PAF est en ligne sur le site académique. Vous pouvez vous inscrire jusqu'au **18 septembre 2020**. Les thématiques portées au chapitre SVT concernent la mise en œuvre de la réforme du lycée, l'évaluation des acquis des élèves, et l'utilisation des outils innovants.

Nous vous invitons à bénéficier des formations d'initiative locale (candidatures collectives). Ces formations de proximité sont organisées à la demande du chef d'établissement et permettent un travail commun au sein de l'établissement ou d'établissements voisins sur les sujets que vous souhaitez travailler localement.

De même, pensez à consulter les formations proposées au titre d'enseignements transversaux et n'hésitez pas à vous y inscrire.

Nous communiquerons sur les offres de formation ne relevant pas du PAF par liste de diffusion et par notre site disciplinaire dans la rubrique formation.

## **6. Le rendez-vous de carrière et la visite d'accompagnement**

Concernant votre parcours professionnel, dans le cadre du protocole « Parcours professionnels, carrières et rémunérations » (PPCR), le rendez-vous de carrière est une occasion privilégiée de nourrir la réflexion sur vos pratiques pédagogiques et d'identifier vos besoins en formation et en accompagnement pour votre développement professionnel dans le cadre, notamment, de la GRH de proximité.

Comme la visite d'accompagnement, il ne se limite pas aux seules observations effectuées pendant la visite. Ainsi prendront place plusieurs temps :

- la séance pendant laquelle notre observation portera essentiellement sur les contenus et raisonnement scientifiques, les situations d'apprentissage mises en place, les modalités d'évaluation, la communication dans la classe et l'investissement dans l'établissement, en lien avec le référentiel des compétences professionnelles des métiers du professorat et de l'éducation défini au B.O. n°30 du 25 juillet 2013.
- L'entretien qui se basera sur la séance observée, les documents fournis et le document de référence pour les RDV de carrière ou d'auto évaluation pour les visites d'accompagnement que nous vous proposons encore de renseigner<sup>11</sup>.
- La réunion d'équipe qui sera l'occasion d'aborder, entre autres, les modalités de l'enseignement des sciences, les projets d'équipe dans l'établissement ainsi que la mise en place des différents aspects de la réforme. Dans cet objectif, il sera nécessaire de nous transmettre également avant l'inspection le projet de l'équipe de SVT ou de sciences.

Nous vous renouvelons nos vœux et vous présentons, chères et chers collègues, beaucoup de réussite dans votre action quotidienne auprès de vos élèves et au sein de vos équipes éducatives.

Bien cordialement,

Philippe CAROSONE et Manuella VAN PRAËT  
IA-IPR de Sciences de la vie et de la Terre

<sup>10</sup> <https://olympiadesdebiologie.fr/onb/>

<sup>11</sup> <http://svt.ac-amiens.fr/138-documents-d-inspection.html>